

Préparation à l'habilitation électrique Opérations d'ordre électrique

UIMM

POLE FORMATION

Poitou-Charentes

LA FABRIQUE DE L'AVENIR

Electrotechnique

01/05/2026

Conditions d'inscription

Pour la formation continue : la formation doit être validée en amont par votre entreprise.

Pour les demandeurs d'emploi : être inscrit à Pôle Emploi.

Date(s) de session

Entrée et sortie permanente

Les objectifs

Reconnaissance par l'employeur de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir les tâches qui lui sont confiées en sécurité vis-à-vis du risque électrique.

L'habilitation est rendue obligatoire pour les travailleurs amenés à réaliser des opérations sur les installations électriques et dans leur voisinage.

Objectifs :

Former les personnels en vue de l'habilitation électrique conformément aux obligations du décret 2010-1118 et de la norme NF C 18-510.

Public et prérequis

Toute personne qui dirige ou exécute des travaux d'ordre électrique (travaux électriques, dépannage, mesurage de grandeurs électriques) dans un environnement électrique (armoire, coffret, local électrique ...). Ex : technicien de maintenance ou de laboratoire, électricien, électronicien, automaticien

Avoir, dans le domaine de tension concerné, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

Validation et certification

A l'issue de la formation théorique et pratique, une évaluation des savoirs (théoriques et pratiques) sera effectuée afin d'évaluer les connaissances du stagiaire permettant à l'employeur de délivrer l'habilitation.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Nos formateurs sont issus du monde industriel et sont dotés d'une **double expertise : pédagogique et technique.**

Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets étudiés

Présentation des différents équipements ou matériels de sécurité électrique, démonstration

CENTRES DE FORMATION

Poitiers, Châtelleraut, Rochefort, Angoulême, Niort

DURÉE DE LA FORMATION

21 heures

ACCUEIL PSH

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap au 05 49 37 44 56

Les + Pôle Formation UIMM Poitou Charentes

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Documents concernant les divers thèmes traités, remis à chaque stagiaire

Armoire électrique basse tension (400 volts) pour la mise en pratique

Pédagogie individualisée au sein de notre concept IFTI.

Une évaluation des savoirs (théorique et pratique) sera effectuée en fin de formation afin d'évaluer les connaissances du stagiaire pour que le titre d'habilitation lui soit délivré par son employeur.

Programme et contenu

Programme

Tour de table / Retour d'expérience
Principe de l'habilitation électrique
Les différentes habilitations
Les grandeurs électriques
Dangers et effets du courant électrique
Les zones d'environnements et leurs limites
Les matériels de protection
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
Informations sur les premiers secours
Que faire en cas d'incendie sur un ouvrage électrique
Module spécifique concernant le niveau d'habilitation visé

Ce programme répond à la NFC 18-510

Pratique professionnelle

Si la personne exécute ou dirige des travaux électriques et/ou assure des dépannages électriques et/ou consigne une installation électrique (mise hors-tension et en sécurité) dans le domaine de la basse tension (1000 volts) et accède à un local haute tension (ex: 20 000 volts)

Type d'habilitation (BT)
B1V/B2V essai - BR/BC/H0V/BE essai
Durée de la formation
21 heures

Pratique professionnelle

Si la personne exécute ou dirige des travaux électriques et/ou assure des dépannages électriques et/ou consigne une installation électrique (mise hors-tension et en sécurité) dans le domaine de la basse tension (400 volts) et de la haute tension (ex: 20 000 volts)

Type d'habilitation (BT/HTA)
B1V/B2V essai - BR/BC/H1V/H2V/HC
Durée de la formation
28 heures

Pratique professionnelle

Si la personne effectue seulement des mesurages de grandeurs électriques ou non électriques dans un environnement électrique, effectue des vérifications électriques (liées à un référentiel) et des essais électriques (mis en fonctionnement de l'équipement ou de l'installation)

Type d'habilitation
BE mesurage/BE vérification/BC
Durée de la formation
17,5 heures

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Évaluation théorique et pratique selon l'annexe D de la NF C 18-510

Évaluation théorique sur document papier (pondération à 70% de réussite)

Evaluation pratique sur installation HTA/BT avec travaux pratique en fonction du niveau d'habilitation visé.

Contact

Site d'Angoulême (16)

Andréa BADRI

- Tél : 05 45 90 13 56
- Mail : afpipc16@fi-pc.fr

Site de Niort (79)

Mathilde CHAIGNEAU

- Tél : 05 16 60 25 90
- Mail : afpipc79@fi-pc.fr

Sites de Poitiers (86) / Châtelleraut (86)

Estel PEPIN

- Tél : 05 16 60 25 91
- Mail : afpipc86@fi-pc.fr

Site de Rochefort (17)

Estel PEPIN

- Tél : 05 16 60 25 91
- Mail : afpipc17@fi-pc.fr

Dernière mise à jour

28/02/2023